

Document extrait du [site de l'abbaye Notre-Dame de Scourmont](#), qui se trouve sur le territoire de Forges, à sept kilomètres au sud de la ville de Chimay, en Belgique. Notre-Dame de Scourmont est une abbaye de l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance.

---

Du prieuré à l'abbaye

Dès l'année 1863, le Prince de Chimay chargea son parent, Monseigneur de Mérode, alors ministre des Armées à Rome, de s'occuper, auprès du Saint-Siège, de l'érection du monastère de Scourmont en abbaye.

Un entretien et des échanges épistolaires s'établirent, à ce sujet, entre le Prince et le Père Hyacinthe. Suite à une lettre de ce dernier en date du 4 mai 1864, le Prince accepta de faire une démarche auprès du Nonce, démarche qui semble avoir été bien accueillie.

Le Père Hyacinthe adressa alors au prince un mémoire détaillé où il fait ressortir la nécessité et l'intérêt d'aboutir au résultat désiré.

On peut y lire notamment : « L'érection d'un Prieuré en Abbaye de l'Ordre de la Trappe, autrement dit de l'Ordre de Cîteaux, est une faveur, mais une faveur que le Saint-Siège a toujours accordée sans difficulté, une fois que le prieuré est définitivement et convenablement fondé : l'histoire et la pratique d'aujourd'hui même en font foi.

Notre prieuré dont vous êtes, Prince, le fondateur, jouit aujourd'hui de toutes les conditions nécessaires pour pouvoir aspirer à cette faveur ».

Et le Père Hyacinthe met alors en parallèle la situation des maisons de notre pays et celle de France où, à très peu d'exceptions près, chaque monastère occupe le rang d'abbaye. Ainsi peut se tenir, chaque année, un Chapitre général où chaque abbé doit se rendre et où l'on traite et discute de toutes les questions qui ont rapport à l'Ordre, en général, à chaque maison en particulier. « De cette manière, assure-t-il, de nombreuses difficultés reçoivent une solution ». En outre, chaque année, un monastère est visité par les Abbés désignés. Ces visites canoniques sont faites dans le but d'entretenir partout l'ordre, la discipline, la bonne administration et d'éviter les abus. Le Père Visiteur rend compte, au Chapitre général, du résultat de ses visites et par-là même, il est tenu d'agir avec une rigoureuse justice.

« Comment comprendre qu'en Belgique, seul notre Ordre fasse exception ? » écrit alors le Père Hyacinthe qui ajoute : « Il y a quatre maisons en Belgique, à savoir une abbaye et trois prieurés. Ce Chapitre général qui forme l'administration de l'Ordre n'existe pas ; les Supérieurs de ces maisons ne se voient jamais, ne se connaissent pas, donc aucun moyen de traiter entre eux des affaires de leur Ordre. De

Document extrait du [site de l'abbaye Notre-Dame de Scourmont](#), qui se trouve sur le territoire de Forges, à sept kilomètres au sud de la ville de Chimay, en Belgique. Notre-Dame de Scourmont est une abbaye de l'Ordre Cistercien de la Stricte Observance.

---

là, combien de cas difficiles qui restent sans solution ? »

C'était non seulement l'érection de Scourmont en abbaye que le Père Hyacinthe appelait de tous ses vœux, mais également celle simultanée des prieurés d'Achel et de Saint-Sixte.

Le 4 mars 1866, le Père Hyacinthe informe le Prince de l'avis de l'Evêque de Tournai : « Sa Grandeur voit dans l'érection de notre Prieuré en Abbaye non seulement une mesure d'utilité, mais en quelque sorte une nécessité pour nous, étant convaincue qu'il nous est impossible de demeurer dans la position qui nous est faite. L'Evêque nous sera donc très favorable et nous promet son bienveillant appui. »

Et puis, de 1866 à 1871, il n'existe plus de document sur cette question.

Les démarches furent longues et pénibles. Le Père Hyacinthe eut plusieurs entrevues avec le Nonce apostolique et outre les interventions de Monseigneur de Mérode, à la demande du Prince, on sait que l'Evêque de Bruges prêta également son appui.

On mentionnera surtout la haute influence du cardinal Dechamps, archevêque de Malines, qui parvint à obtenir le résultat tant attendu, ainsi qu'en attestent les archives de l'archevêché de Malines. Par rescrit du 24 février 1871, la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers commettait les Evêques de Bruges, Liège et Tournai, pour ériger respectivement les prieurés de Saint-Sixte, d'Achel et de Scourmont en abbayes.

Avant de procéder définitivement à l'érection du monastère en abbaye, il fallut remplir plusieurs formalités dont la principale fut la visite canonique qui fut faite le 7 juillet 1871 par Monseigneur Ponceau, Vicaire général de Tournai et délégué de Monseigneur Labis.

La Communauté reçut le prélat solennellement à la porte du monastère : il était accompagné de Monsieur Bourette, Doyen de Chimay.

Deux mois plus tard, Monseigneur Labis adressait au Père Hyacinthe le document daté du 14 septembre 1871 par lequel il érigeait canoniquement le monastère de la Trappe Saint-Joseph en abbaye. Une quinzaine de jours après l'envoi de ce document, Monseigneur Labis honora de sa visite la nouvelle abbaye. Il arriva à Scourmont le 27 septembre et il se retira enchanté de l'accueil qui lui fut fait en cette circonstance.